Compte-Rendu de réunions avec la DAAF de Mayotte

# Participants du 24 avril 2017

Eric BIANCCHINI, Chef du SEA

Maroane HAMIDA

Joël HUAT

# Participants du 26 avril 2017

Manocitra BREME, Gestionnaire financière du CIRAD

Romane FARINE, Chargée de mission du SEA/DAAF

Maroane HAMIDA

# Les informations résultantes de la réunion

## D’ordre général

La DAAF a manifesté un intérêt pour l’outil sur plusieurs niveaux :

* Pour la consultation de l’avancée technique et financière des projets
* Pour un accès à l’avancement des livrables, et aux livrables directement

## Pour la justification financière

Les documents à fournir à la DAAF servant de justification ne changeront pas d’ici 2020.

## Au niveau des indicateurs de réalisations

Pour les indicateurs de réalisations, 3 indicateurs sont obligatoires :

* Nombre de publications (fiches, articles, rapports)
* Nombre d’agriculteurs touchés par les actions de diffusion
* Part du budget consacré à la démonstration des résultats finaux de l’action auprès des agriculteurs (%)

En plus de ces indicateurs, d’autres, facultatifs, peuvent être rajoutés. De plus, ces indicateurs concernent le projet dans sa globalité, et non par actions ou tâches.

# Propositions résultantes de la réunion

* Plutôt que d’extraire les justificatifs depuis les tableaux de bord financiers de l’outil de gestion, les fichiers de la DAAF pourraient être directement mis en ligne sur l’outil après complétion. Cela permettra de palier au changements qui pourront intervenir dans leurs documents justificatifs après 2020.

Les tableaux de bord financiers ne serviraient donc plus qu’au chef de projet, à des fins d’analyse.

* Il en va de même pour les indicateurs de réalisations, cependant, ces informations pourront être calculées par l’outil, facilitant ainsi le travail du gestionnaire financier.